

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 08-2019**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2019**

**Boucllement du préavis N° 08-2017  
Renouvellement du réseau de drainage en surface dans le Bois de  
la Chenaula**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil de la fin du projet susmentionné et de la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour sa réalisation.

Pour rappel, en date du 26 avril 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 200'000.00 TTC destiné à réaliser l'ensemble des travaux de rénovation du réseau de drainage en surface dans le Bois de la Chenaula.

Ces travaux ont été exécutés conformément aux attentes, à la satisfaction de la Municipalité.

Le décompte final des dépenses s'élève à CHF 171'802.50 TTC, ce qui représente une non-dépense de CHF 28'197.50 TTC.

Il est à noter qu'une recette de CHF 141'499.60 TTC provenant des subventions forestières de la Direction générale de l'environnement (DGE) est à déduire de la dépense à amortir.

Le montant dépensé pour ces travaux sera amorti à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, selon les modalités décrites dans les conclusions du préavis.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 11 septembre 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner